

PETITE ENFANCE

La précarité des haltes-accueil

Quel financement pour les haltes-accueil ?

Ces milieux d'accueil, plus flexibles, craignent pour leur avenir.

● Marie-Laure MATHOT

La maman de la petite Alessia était demandeuse d'emploi. Le jour où elle a voulu suivre une formation, il a fallu trouver une solution dare-dare pour garder sa petite fille pendant son absence. Les crèches étant saturées, elle a pu se tourner vers *La trottinette*. Il s'agit d'une halte-accueil à Auvélais.

Ces milieux d'accueil de la petite enfance sont spécialement conçus pour ce genre de situation. « Nous avons une plus grande flexibilité que les crèches. Nous pouvons trouver une solution d'accueil plus rapidement ou adapter le nombre de jours d'accueil plus facilement », explique Pauline Buelens, coordinatrice à la halte-accueil *La trottinette*.

Cette flexibilité ne s'applique pas seulement aux horaires. Le prix s'adapte aussi aux difficultés rencontrées par les parents. « Notre projet ici à Auvélais, précise Pauline Buelens, c'est de trouver des solutions d'accueil pour les enfants des parents en recherche d'emploi, en formation ou qui commencent un nouveau travail. »

Pour cette coordinatrice, la réinsertion professionnelle de ces parents ne peut se faire sans accompagnement. « Nous ne sommes pas juste un endroit où déposer les en-

fants. Nous discutons avec leurs parents pour savoir où ils en sont dans leur recherche d'emploi ou dans leur formation. »

Pour aider les parents à revenir sur le marché de l'emploi, *La trottinette* organise des ateliers ponctuellement pour qu'ils partagent leur expérience et s'entraident. « Le but est de créer une cohésion sociale. Par exemple, une mère célibataire peut en aider une autre pour un trajet. Elles pourront ainsi partager leur expérience. »

Et après 2017 ?

Les quatre puéricultrices qui travaillent dans cette halte-accueil bénéficient de contrats APE, financés par la Région wallonne. Les autres sources de financement sont l'ONE à un peu moins de 50 % et les parents qui intervien-

nent à moins de 10 %. « Ces garanties financières, nous les avons jusqu'à la fin 2017, s'inquiète Pauline Buelens. Après cette date, nous ne savons pas comment nous allons pouvoir continuer nos activités. Or, cette solution d'accueil moins figée que les crèches classiques est indispensable pour le secteur. Elle permet aux parents de rebondir dans la vie active. » ■

subsidés de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et donc de l'ONE, selon la Chacof.

C'est quoi une halte-accueil ?

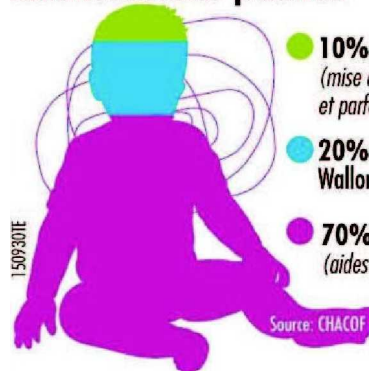
Les haltes-accueil sont destinées aux familles qui n'ont pas trouvé de crèche et qui ont besoin d'un accueil pour leur enfant de manière ponctuelle et souvent urgente. Elles accueillent les bambins de 0 à 6 ans. Ce mode d'accueil est plus souple et s'adapte aux réalités socio-économiques rencontrées par des familles souvent précarisées. Ces haltes sont créées principalement par des initiatives citoyennes, militantes ou associatives. Elles répondent aux normes d'infrastructure et au code de qualité de l'ONE mais la plupart ne reçoivent pas de subvention de la part de cette organisation. Seuls 37 établissements sur les 133 recensés en 2013 recevaient des

Financement des haltes-accueil (répartition approximative)



- 10% Financement philanthropique
- 10% Participation des parents
- 80% Financements publics

Financements publics



- 10% Communes (mise à disposition de locaux et parfois de personnel)
- 20% Fédération Wallonie-Bruxelles (via l'ONE)
- 70% Région wallonne (aides à l'emploi + appels à projets)

1509301E

Source: CHACOF

Pas de cadre législatif précis

Les haltes d'accueil ne sont pas soumises à un si grand nombre de règles que les milieux d'accueil «classiques». Elles doivent simplement obtenir une autorisation auprès de l'ONE et respecter un code de qualité.

C'est justement cette absence de critères précis qui fait la force de ces milieux d'accueil selon la Chacof (Coordination des haltes d'accueil de la Communauté française).

«En l'absence de réglementation précise, nous sommes plus

flexibles et nous pouvons nous adapter aux réalités de familles plus précarisées», déclare Aurélie Meys, coordinatrice de la Chacof.

Mais cette absence de cadre a aussi ses revers. Les haltes-accueil sont actuellement financées par des appels à projets temporaires et ne reçoivent pas de financement public structurel comme les milieux d'accueil plus «classiques».

«Le financement est largement morcelé et instable. Concrètement, cela signifie que chaque an-

née, la plupart des haltes-accueil doivent partir à la chasse aux subsides», indique un communiqué de l'organisation.

L'ONE (Office de la naissance et de l'enfance) est en train de réformer le secteur de l'accueil de la petite enfance et c'est justement cette réforme qui fait peur à la Chacof.

«Nous avons besoin d'un financement stable mais en même temps, nous aimerions garder cette flexibilité dans l'accueil», résume Aurélie Meys. ■

M.-I.M.